

### LES OBSEQUES DE ROGER COUDERC

En d'autres temps la mort de Roger Couderc eût revêtu en notre région l'importance d'un événement. Pourtant, si absorbé que l'on soit par la tragédie qui se déroule autour de nous, ils sont nombreux ceux qui ont ressenti comme un deuil personnel la disparition de cet ami à l'esprit curieux de tout et qui donnait tant d'attrait à sa fréquentation. Pour quelques-uns d'entre eux, la place qu'il occupait restera vide.

Ses obsèques ont rassemblé à Cénévières tous ceux que les actuels moyens de transport ont pu y amener. Il est pourtant des amis sincères et vrais qui, sans y assister matériellement s'y trouvaient présents par le cœur et par la pensée. M. Gérard André, chef de cabinet, y représentait M. le préfet du Lot. Parmi les personnalités présentes, citons M. l'abbé Delmont, curé-doyen de Limogne; M. de Monzie, M. René Besse, les docteurs Constant, Rougier et Calvet; de nombreux maires de la région: M. le maire de Cénévières; M. Ouvrière, maire de Limogne; M. Toulza, maire de Larnagot; M. Marri, maire de Saint-Martin-Labouval; M. MaJean, maire de Bergant; M. Decamps, maire de Saint-Géry; M. Parria, maire de Cregols; M. Dumas, maire de Calamene, etc., etc.

Un service religieux fut célébré en l'église de Cénévières. Puis, devant une assistance profondément émue, des discours furent prononcés au cimetière par M. le docteur Constant au nom de l'Ordre des médecins, par M. le docteur Calvet, par M. le maire de Cénévières; par M. Ouvrière au nom des maires du canton et par M. de Monzie, ami personnel, au nom de ses anciens collègues du Conseil Général.

Nous nous associons de tout cœur à la douleur des membres de la famille en les assurant que, comme eux, nous garderons fidèlement la mémoire de l'ami disparu, mais pas oublié. — E. L.

### Discours du docteur Calvet

« Pauvre cher ami, voici à peine quinze jours nous devisions ensemble au seuil de la maison de votre beau-frère, nous attendant comme de coutume en un long entretien, sans souci de l'heure, car en votre compagnie la notion du temps disparaissait tant était attrayante et captivante votre conversation toujours riche d'idées et de pensée. Ensemble nous échangeons les propos qui étaient devenus le thème habituel de nos préoccupations depuis le jour fatal de la défaite. La morne tristesse du temps présent, la hantise d'un lendemain incertain, mais surtout l'invincible espérance d'une résurrection du pays dont, hélas ! il ne vous sera pas donné de connaître la joie.

« Et voici qu'aujourd'hui cette dernière conversation s'achève au devant d'une tombe ouverte auprès de laquelle je dois vous adresser le dernier salut.

« Pour évoquer votre mémoire, une seule image se présente à mon esprit : celle du magnifique rayonnement qui émanait de votre puissante et si attachante personnalité douée par la nature des dons les plus précieux : l'intelligence la plus lucide, la plus subtile éclairant votre pensée, les plus généreux élan de l'âme illuminaient votre cœur.

« Nous étions fiers de vous, car vous rehaussiez notre profession par l'éclat et la richesse de votre talent. Vous aviez traduit en acte cette admirable vie de médecin de campagne que vous avez su fixer en des pages splendides, seules conquêtes de vos intimes. Cette communion journalière avec les hommes et la terre, nul mieux que vous n'en avait dévoilé les secrets, car personne autant que vous n'avait pénétré au plus profond de l'âme humaine et de ses secrets instincts.

« Vous avez été le magnifique chantre de la terre de Limogne, des habitants de ce Causse au ciel clair et pur, aux horizons visibles et tranquilles, si propices à la méditation et au rêve en lesquels se complaisait votre âme tourmentée et inquiète.

« Pour moi, pour vos amis médecins, nous ne voulions retenir que les trésors de votre cœur et de votre bonté souriante, qui donnaient à votre amitié une valeur si précieuse. C'est pourquoi vous nous voyez aujourd'hui si profondément émus, si douloureusement attristés devant une sépulture qui laissera toujours en notre souvenir un vide irréparable.

« Adieu, mon cher Couderc ! Dormez dans la paix éternelle où seules les âmes se rejoignent. »

### Internat des Hôpitaux de Paris

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Lavarde vient d'être définitivement reçu pour le titre d'Interne des Hôpitaux de Paris (section chirurgie).

M. Lavarde est le gendre de notre excellent compatriote M. Marty, vérificateur expert en retraite qui réside à Cahors depuis de longues années. Nos vives félicitations.

### Attribution des engrais

Le G.I.R.P.A. du Lot informe les bénéficiaires de la première répartition des engrais (automne 1942) qui n'ont pas encore remis leurs bons et retiré les engrais chez les négociants de vouloir bien le faire le plus tôt possible. Après le 20 mars ces bons ne seront plus valables.

### Les conférences du Cercle Gambetta

Nous rappelons que, continuant la série de ses conférences si brillamment commencée, le Cercle Gambetta donnera la troisième dimanche prochain, 14 mars, à 20 heures 45, dans la salle du Conseil Général, à la Préfecture, M. Georges Duveau y parlera sur « Balzac ».

L'entrée est gratuite et le Cercle Gambetta adresse à tous une cordiale invitation.

### Industrie Hôtelière

Tickets recueillis par les hôtels. — Les tickets de février de matières grasses recueillis par les hôtels seront échangés indistinctement aux détaillants par les répartiteurs dans les conditions suivantes : remboursement des 5/8 en graine végétale ou margarine et des 4/9 en beurre. Lors de la présentation de ces tickets qui doivent toujours être collés sur des bordereaux distincts, le répartiteur qui recevra ces tickets délivrera à l'épicier détaillant une attestation de remise de tickets qui permettra à ce dernier d'obtenir de son répartiteur du G.I.L. du beurre à concurrence des 4/9 constituant la ration de mars.

## PAYSANS ET CITADINS sont solidaires

Il est des moments de l'histoire d'un peuple où l'Etat qui le représente est acculé à des contradictions profondes. L'histoire d'un peuple est celle des contradictions qu'il a successivement surmontées.

Notre époque ne nous offre que trop d'exemples de conflits entre diverses parties de la nation. La défaite et ses conséquences ont, parfois, soulevé ces oppositions et en ont fait surgir de nouvelles. Nous en avons vu naître une qui attire aujourd'hui notre attention, car elle intéresse la vie de la nation dans ce qu'elle a de plus immédiat et de plus matériel : son approvisionnement.

La rareté des produits alimentaires est fille de la défaite. Or, elle risque de créer une opposition grave entre deux parties du pays : la paysannerie et les habitants des villes.

Les paysans sont, par moments, tentés d'oublier la misère qui règne dans les cités et qui ne les atteint que de loin, car leur approvisionnement est assuré. De leur côté, les habitants des villes apprennent durement une vérité qu'ils avaient tendance à oublier, à savoir : que la prospérité d'un pays dépend d'abord de sa paysannerie. Les paysans ont tendance à traiter les citadins en parasites, et les

citadins à considérer les paysans comme des privilégiés.

M. Max Bonnafous vient de préciser la gravité du combat quotidien que mène le gouvernement pour assurer le ravitaillement du peuple français. Son appel doit être entendu. En effet, le conflit latent entre citadins et campagnards risquerait de devenir plus aigre, du fait des difficultés particulières que va rencontrer cette année la soudure du blé, si le sentiment de la solidarité nationale ne l'emportait pas.

La paix sociale dépend, pour une bonne part, de la régularité de l'approvisionnement. Il est absolument nécessaire que la soudure soit faite, dans l'intérêt du paysan lui-même, qui a autant besoin de paix sociale que le citadin. En fait, paysans et citadins sont aussi liés que les membres et l'estomac de la fable.

Il ne faut pas laisser ce qui n'est encore qu'une incompréhension mutuelle, provoquée par des modes d'existence différents, s'aggraver. Paysans et citadins sont solidaires. Le malheur des uns ne peut guère qu'entraîner, à plus ou moins bref délai, le malheur des autres, et il est juste que le poids de la défaite ne soit pas supporté par une seule classe, quelle qu'elle soit.

### LA RELEVÉ

#### Des prisonniers libérés arrivent à Clermont

Un groupe d'une quarantaine de prisonniers libérés au titre de la relève originaires du Puy-de-Dôme et du Cantal est arrivé en gare de Clermont venant de Lyon. Ils ont été reçus sur le quai par de nombreuses personnalités à la tête desquelles se trouvaient le commandant Charrier, représentant le préfet régional; M. Pochet-Lagaye, maire de Clermont; le général Perre, commissaire régional à la guerre; M. de Felgonde, président de la Croix-Rouge, etc. Après avoir été accueillis à la « Maison du prisonnier » où le commandant Charrier leur a souhaité la bienvenue, ils ont été conduits au foyer de la Légion des combattants où un vin d'honneur leur a été servi. Les centres d'entraide de Clermont leur ont offert ensuite à déjeuner au centre d'accueil.

### EN PEU DE MOTS...

- Un ukase du présidium du Conseil suprême de l'Union soviétique décide d'élever Staline chef suprême des forces armées de l'U.R.S.S., à la dignité de maréchal.
- Le gouvernement suédois a soumis au Parlement un projet de crédits de 6 millions 100.000 couronnes qui seront consacrés à son ravitaillement.
- Les ateliers de la Monnaie fabriquent actuellement des pièces de 2 fr. nouveau modèle qui seront mises bientôt en circulation.
- Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Périgueux a décidé la suppression de l'octroi à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain. Les droits d'octroi seront remplacés par une taxe.
- M. Ismet Inonu a été réélu Chef de l'Etat turc, à l'unanimité.
- Samedi après-midi une ville de l'Ouest de la France, déjà éprouvée, a été bombardée par l'aviation américaine. On compte 33 morts et de nombreux blessés.
- Le Conseil municipal d'Angers a donné tous pouvoirs au maire pour l'adoption éventuelle par la ville d'Angers de la cité sinistrée de St-Nazaire.

#### POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

Deux arrêtés viennent d'être pris à ce sujet, qui ont paru à l'Officiel du 2 mars. L'un fixe à 50.000 fr. le maximum au delà duquel l'intervention d'un homme de l'art devient obligatoire en vertu de la loi du 21 novembre 1940.

L'autre détermine les nouveaux taux de subvention pour les travaux d'amélioration. Ces taux sont de 50 0/0 en ce qui concerne l'habitation de l'exploitant et les fumiers; 25 0/0 pour les travaux touchant les étables, porcheries, écuries, laiteries; 10 0/0 pour les autres améliorations.

Un titre exceptionnel, pourront être subventionnés dans la limite de 50 0/0 les améliorations constituant des innovations destinées à servir d'expérience ou d'exemple.

Les demandes relatives à l'amélioration du logement des agriculteurs, propriétaires, fermiers ou métayers ayant une famille nombreuse seront examinées par priorité.

Les primes prévues par la loi du 21 novembre 1940 seront réservées à la partie des travaux ayant pour objet l'amélioration du logement des agriculteurs ayant au moins cinq enfants vivant avec eux.

#### Le classement en catégorie T

Le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement a décidé de modifier le texte de l'attestation qui doit fournir l'employeur pour tout consommateur réclamant son maintien ou son admission dans la catégorie T.

Dorénavant, l'employeur devra préciser non seulement que ce consommateur exerce une profession figurant sur la liste des emplois motivant le classement en catégorie T, mais encore qu'il se livre d'une manière constante et habituelle à un travail pénible nécessitant une grande dépense de force musculaire.

Cette mesure est destinée à empêcher certains abus et à engager plus nettement la responsabilité de l'employeur lorsque celui-ci souscrit une attestation.

## CHRONIQUE DU LOT

### Société des Etudes du Lot

Séance du 1<sup>er</sup> mars 1943

Présidence de M. Irague.  
Présents : MM. Bastié, Bergougnoux, Bessières, Bousquet, J. Calmon, D. Cany, Cassot, Fourgous, Guillon, Ichès, Lucie, Lury, Moulinier, Pouget, Prat, Rigaudière, Chanoine Sol.

Excusés : MM. Chabert, Gary, Intendant Général Mazars, Pendaries, Teyssonnières. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections comme membres correspondants de Mmes Daniel Hermet, Léonie Cambonie, Carbonnel, Albareil; de Mlles Toujas, Coulon et de MM. Roger Espitalié, Emile Vigouroux et Pradaud.

Présentations comme membres correspondants de Mme Andrée-Elisabeth Princesse de Bourbon, château de St-Denis-Catus, par MM. Bousquet et J. Calmon; de M. Abel Mespoulet, instituteur à Nadailac-le-Rouge, par MM. Bergougnoux et Lucie;

de M. Joseph Vaylet, greffier en chef du Tribunal de Commerce d'Espalion, par MM. Bousquet et J. Calmon.

Condoléances. — La Société exprime ses sincères condoléances à la famille de notre regretté confrère, Mlle Maratuech. Félicitations. — La Société adresse ses félicitations à M. Casals de Fabel pour son élection à l'Académie des Jeux Floraux, comme mainteneur.

Dons, de leurs auteurs : — Vidailac, notes d'histoire, par l'abbé R. Gironde;

— L'ail, étude folklorique, par M. Joseph Vaylet;

— L'Eglise de Cahors, au temps de la lutte contre les Anglais, par M. le Chanoine Sol;

— Les origines de la vie (Bulletin de littérature ecclésiastique, Institut Catholique de Toulouse, janvier-mars 1942);

— L'âge de la terre (Bulletin mensuel de la société d'astronomie populaire de Toulouse, avril 1942);

— Fractures et plissements du Haut-Quercy sur la feuille de Gourdon (Bulletin des services de la carte géologique de la France, XLIII, 1942), par F.-M. Bergougnoux, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse;

— Le Pont Valentré, poème de M. Raymond Coly.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. le Secrétaire Général rend compte des publications reçues et signale dans le Courrier du Centre du 2 février un premier article de M. Lucie sur le château de Cabrerets;

— dans La Croix du 19 janvier un article signé Martialis : « En Rouergue au temps de nos grand-mères », qui cite élogieusement le travail de M. le Chanoine Sol sur « Le Vieux Quercy ».

Le même donne communication du sommaire des questions proposées pour le Congrès d'études de la Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, qui doit se tenir les 21, 22 et 23 mai à Toulouse.

Il donne également lecture au compte rendu du premier Congrès tenu par cette Fédération le 12 décembre 1942 à Toulouse.

M. le Docteur Cany fait une très intéressante communication sur la crypte de l'église de Caniac.

Il présente d'abord la description de cette crypte consacrée à saint Naphase, guérisseur de l'épilepsie et dont la partie la plus intéressante est le cheur, où repose le sarcophage du saint.

Puis il examine le problème qu'a dû résoudre le maçon du XII<sup>e</sup> siècle : il s'agissait de construire sur une modeste église de village une crypte pour abriter les reliques du saint avec un accès et un espace suffisants pour la circulation des pèlerins et la tenue des cérémonies. Le tout présentant la solidité nécessaire pour résister aux injures du temps.

Ce problème, le maçon l'a résolu fort habilement et à la façon d'un chapeletier, de telle sorte que cet ouvrage habile et consciencieux ne dépasse pas la collection de nos vieux artisans français.

M. le Docteur Cany illustre cette intéressante communication de magnifiques photos qu'il a prises lui-même dans la crypte.

M. Lucie donne lecture de la part de M. Sauvage des notes rédigées par M. le Colonel Dufour sur la commune du Montat à la veille de la Révolution.

La Société est heureuse d'adresser ses félicitations au propriétaire et à l'architecte qui ont restauré la maison située à l'angle des rues Bouscarrat et de l'Université en respectant les vestiges du passé.

M. J. Calmon serait reconnaissant à toute personne qui voudrait bien lui signaler l'existence, dans une église, d'une peinture ou d'une sculpture d'une des scènes les plus pathétiques de la Passion et que les artistes ont représentée par un Christ assis tantôt au prétoire, tantôt au calvaire.

La prochaine séance de la société aura lieu le lundi 5 avril.

### Légion d'honneur

Au cours d'une récente prise d'armes, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été remise à M. le capitaine de gendarmerie Annou. Nos bien vives félicitations.

### Bureau des fruits et légumes du Lot

Conformément à la circulaire en date du 13 janvier 1943, relative au renouvellement des cartes professionnelles, tous les détenteurs de cartes délivrées par le Bureau des fruits et légumes doivent faire parvenir leur carte à ce bureau avant le 31 mars 1943, en même temps qu'un mandat de 25 fr. à verser au compte Chèques Postaux, Numéro 744-59, Toulouse.

### FEDERATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU LOT

A l'initiative de son bureau, la Fédération a réuni le 10 janvier et 28 février les Présidents des différents groupements, chambres syndicales ou syndicats ressortant de la Chambre de Commerce, pour rechercher la possibilité de renseigner les nombreux commerçants et industriels affiliés aux différents groupements sur toutes les questions qui les intéressent pour adapter la gestion de leur entreprise aux conditions nouvelles résultant des événements actuels.

M. Dubernet de Garros, président de la Fédération, fait un long exposé de la situation au point de vue économique, telle qu'elle découle de la nouvelle organisation et invite les présidents à rester unis pour étudier ensemble toutes les questions d'intérêt interprofessionnel, en même temps que pour préparer le retour à un plus libre jeu des organismes commerciaux, dès que les circonstances plus favorables le permettront.

La première question que pose l'assemblée est de savoir si la vie même de la Fédération n'est pas menacée par les lois des 16 août 1940 et 4 octobre 1941.

D'un long entretien qu'a eu le Président avec M. Victor Constant, conseiller national, Président de la Confédération Nationale des Groupements Commerciaux et Industriels de France à laquelle notre Fédération départementale est affiliée, et avec M. Louis Billiet, Président de l'Union des Intérêts Economiques, il résulte que non seulement nos unions interprofessionnelles constituées suivant la loi de 1901 ne sont pas dissoutes, mais que le Gouvernement et les Administrations Publiques sont demeurés en contacts suivis avec elle et que notre Président Constant s'est même vu confier une très importante mission pour le ravitaillement par le Chef du Gouvernement.

Le rôle de la Fédération reste ce qu'il a toujours été : étudier les questions d'intérêt général en vue de conseiller, guider et présenter auprès des Pouvoirs Publics les aspirations des milieux économiques sur tous les problèmes de l'heure, ceci en dehors de toutes questions strictement professionnelles ou syndicales qui restent du domaine des syndicats corporatifs.

Dans ce but, il est décidé la création d'un bureau commun assisté des Conseils contentieux, fiscaux, comptables, de nature à remplir au mieux la tâche qui lui est confiée.

Le bureau s'efforcera donc de réunir le plus grand nombre de commerçants à ceux déjà nombreux qui comprennent la Fédération en vue de resserrer l'Union déjà existante et de développer son rôle à la hauteur des pénibles circonstances actuelles.

### Comment l'agriculteur aura-t-il de l'huile en 1943 ?

En faisant des cultures oléagineuses qui lui assureront une part réservataire d'huile proportionnelle au poids des graines livrées.

La suppression des tickets d'huile aux agriculteurs sera totale à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1943 afin de réserver aux consommateurs urbains les faibles quantités d'huile disponibles.

Il faut donc que, dès maintenant, les agriculteurs prennent leurs dispositions pour produire leur provision d'huile, qu'ils aient ou non une imposition de cultures oléagineuses.

Les producteurs de graines oléagineuses cultivées au printemps 1943 bénéficieront d'une part réservataire d'huile proportionnelle aux quantités de graines livrées aux organismes stockeurs qui seront désignés.

Il n'est plus question de calculer, comme autrefois, la part réservataire d'après le nombre de personnes vivant sous le toit du producteur. Quelles que soient les quantités livrées, les producteurs bénéficieront d'une attribution de :

— Pour le coza, la navette, l'œillette : 6 kg. d'huile par quintal de graines pour les 5 premiers quintaux;

5 kg. par quintal de 5 à 10 quintaux;

4 kg. par quintal livré au delà de 10 quintaux.

— Pour le tournesol, la moutarde, la cameline, le carthame :

4 kg. d'huile par quintal pour les 5 premiers quintaux;

5 kg. par quintal livré au delà de 5 quintaux.

En outre, les producteurs recevront 50 kg. de tourteaux pour 100 kg. de graines livrées.

La moitié de la part réservataire d'huile pourra être transformée en savon, sur la base de 2 kg. de savon pour 1 kg. d'huile.

Il n'est pas inutile de rappeler, pour couper court à certains bruits, que les parts réservataires pour les graines livrées en 1942 seront servies aux producteurs, conformément aux engagements pris. Les bons d'huile sont distribués et seront honorés incessamment.

Agriculteurs, si vous voulez de l'huile pour votre famille et vos ouvriers, prenez dès maintenant toutes dispositions pour produire vous-mêmes l'huile nécessaire car vous n'aurez plus de tickets d'huile.

### PALAIS DES FETES

Mercredi 10, jeudi 11, samedi 13 mars, soirée 21 h. Dimanche 14, deux matinées : 13 h. 45, 16 h. 30, soirée 21 h. : OPERETTE, avec un bon Complément, France Actualités.

### EDEN

Mercredi, jeudi, samedi et dimanche en soirée à 21 h. Dimanche deux matinées, une comédie gaie : LE VALET MAITRE, avec Henry Garat et Elvire Popesco. Complément et Actualités.

Nota. — Ce film est interdit aux mineurs de moins de 16 ans.



### Incendie d'une grange

Mardi soir, vers 16 heures 1/2, la sirène a retenti, annonçant qu'un incendie venait d'éclater.

On apprenait, en effet, qu'une grange attenante à la maison Fourès, rue V. Hugo, était en feu et que les flammes menaçaient les maisons voisines.

L'alarme donnée, les sapeurs-pompiers se rendirent sur les lieux du sinistre et les secours furent immédiatement organisés.

La grange était remplie de planches et de matériel pour les lits mis à la disposition des réfugiés dans les baraquements.

Tout fut la proie des flammes, mais les maisons d'habitation voisines n'eurent aucun mal.

Les causes du sinistre ne sont pas connues. Les uns prétendent que ce sont des enfants qui jouaient près de la grange; mais nombreux sont ceux qui croient que le feu a été provoqué par des flammes de la machine d'un train qui était passé.

Dans la soirée, le feu était éteint et tout danger était écarté.

### Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors informe le public qu'en raison des travaux d'aménagement des services annexes de la mairie, les bureaux de la carte d'alimentation seront fermés durant la journée du samedi 13 mars. Une permanence sera assurée.

### La Légion des volontaires

On nous communique :  
La « Légion des volontaires français » organise à une date qui sera précisée ultérieurement une manifestation de propagande comportant : une conférence par un Officier de la L.V.F. sur ce sujet : « Ce que j'ai vu en Russie » ; la projection d'un film : « Français, vous avez la mémoire courte ».

Bien que l'entrée soit libre et gratuite, le Secrétariat de la L.V.F. à Cahors, 75, boulevard Gambetta, se fera un plaisir de réserver gracieusement des places aux personnes qui en feront la demande.

## SOURDS SONOTONE

La Grande Marque Mondiale de prothèse auditive

organisation dans votre région trois démonstrations entièrement gratuites de ses appareils perfectionnés, qui auront lieu :

chez M. Rolland, opticien  
Place des Halles, Figeac  
les lundi 15 et mardi 16 mars 1943  
à la Pharmacie Lestrade  
face à la Cathédrale, Cahors  
les vendredi 19 et samedi 20 mars 1943  
à la Pharmacie Nouvelle Berthoumeyroux  
à Souillac  
le mardi 23 mars 1943  
VENEZ FAIRE L'ESSAI D'UN  
SONOTONE

### Facile à faire

Il suffit de mélanger un flacon de Sels Lorgan à un litre d'eau. La solution dépurative ainsi obtenue possède la propriété d'agir efficacement tant sur le sang que sur la peau. Les Sels Lorgan ont, en effet, la même efficacité que le Chlorure de magnésium qui est leur composant principal. Les Sels Lorgan, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

### Un rhumatisant exaucé

Un rhumatisant souhaite, avant tout, de ne plus souffrir. Celui qui prend des cachets Gandol est vite exaucé, car le Gandol est un calmant très puissant. Mieux encore, l'amélioration obtenue est durable, car le Gandol agit aussi sur l'acide urique, cause des douleurs. Aucune fatigue pour l'estomac. Ttes Phies, 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol.

## CAHORS

### Duravel

Néologie. — M. Oscar Bidou, de Débasse, est décédé lundi à l'âge de 62 ans. Ses obsèques ont eu lieu mercredi matin à 16 heures. Nous offrons nos condoléances à sa mère et à la famille Lavergne.

### Limogne

Conférence publique. — Dimanche 14 mars, à 9 heures, salle de la mairie, aura lieu une conférence publique par M. Raoul Bérenguier, délégué au ministère de l'Information, sur « Les occasions perdues ». L'entrée de la salle sera libre.

### Bélaye

Trouvé mort. — Un vieillard du village de La Grèze, qui ne paraissait jouir de ses facultés mentales que de façon intermittente, quitta la maison jeudi, trompant la surveillance des siens. Lorsque vint le repas du soir, le vieillard ne rentra pas et la famille se mit à faire des recherches, sondant les mares d'aléoutours, redoutant le pire. Toutes recherches restèrent vaines à la faveur de l'obscurité.

Ce n'est que vendredi matin que le vieillard fut découvert presque nu aux environs des Capernades. Dans ce costume plutôt sommaire, le froid de la nuit avait provoqué une congestion et la mort subite de ce pauvre vieillard.

La gendarmerie de Luzech a procédé aux constatations nécessaires et a fait délivrer le permis d'inhumer à la suite de cette mort naturelle mais si malheureuse. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Montcau

Foire du 3 mars. — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 20,000 à 25,000 francs ; attelages moyens, de 16,000 à 18,000 fr. ; vaches de travail, de 15,000 à 16,000 fr. ; génisses suitées, de 13,000 à 14,000 fr. ; taureillons, de 9,000 à 11,000 francs. Le tout la paire ; vaches laitières, de 7,000 à 8,000 fr. l'une.

Suivant rendement : bœuf gras, de 300 à 500 fr. ; vaches grasses, de 275 à 400 fr. ; le tout les 50 kilos ; veaux, de 7,50 à 11 fr. 80 ; agneaux, de 12 à 13 fr. ; moutons gras, 12 fr. ; le tout le kilo, poids vif ; brebis d'élevage, de 450 à 500 fr. pièce. Porcelets, de 1,500 à 1,800 fr. l'un, suivant grosseur.

Au marché : œufs, 21 fr. la douzaine ; poulets, poules, lapins domestiques aux cours de la taxe. Prochaine foire le 22 mars.

### Puy-l'Evêque

Visite médicale. — Vendredi 5 mars à 10 h. a eu lieu à la mairie, sous la présidence de M. Dijoud, secrétaire général de la Préfecture et de M. L. Davezac, vice-président de la Délégation spéciale de la commune de Puy-l'Evêque, la visite médicale des 165 jeunes gens des classes 1920, 1921 et 1922. Cette opération n'a pris fin qu'à 13 h.

Billets de solidarité. — La vente de ces billets effectuée par les enfants des écoles de la commune a rapporté la coquette somme de 1,440 fr. Merci aux jeunes vendeurs ainsi qu'à tous les acheteurs.

### Pour mieux passer l'âge critique

Un procédé bien simple consiste à prendre des gouttes Florides au premier signe précurseur de l'âge critique. Les gouttes Florides — de composition uniquement végétale — régularisent la circulation du sang et s'opposent à la congestion des organes. Elles prolongent la jeunesse de la femme. Le flacon de gouttes Florides : 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 12 fr. 25, ttes phies.

## FIGEAC

### Figeac

Syndicat corporatif agricole. — La Chambre syndicale s'est réunie le dimanche 22 février, à l'effet principal d'examiner les réclamations formulées par les agriculteurs relativement aux répartitions diverses. Devant les quatorze membres réunis de la Chambre, M. Roy, syndic, a exposé toutes les affaires à l'ordre du jour, lesquelles ont été examinées pendant trois heures.

Une fois encore, il a été non seulement exposé, mais clarifié d'après les instructions supérieures, que le Syndicat vient en aide à l'administration, mais ne se substitue pas à elle. En ce qui concerne les taxes effectuées et les réclamations afférentes, certaines ont été reconnues totalement fondées, d'autres partiellement et certaines sans justification aucune.

Le monde agricole ne doit pas ignorer que la tâche des syndicats est actuellement particulièrement ingrate, leur rôle immédiat dicté par les nécessités temporaires consistant à prendre des mesures qui sont plus ou moins agréables. Il restera que la production doit faire un effort pour le Ravitaillement général et se montrer digne d'un avenir meilleur, avec des syndicats qui seront chargés de veiller aux intérêts généraux de l'agriculture.

Taille d'hiver des arbres. — La Direction des Services agricoles du Lot, en accord avec la S.N.C.F., organise comme les années précédentes des démonstrations de taille d'hiver des arbres fruitiers.

Cette démonstration aura lieu en la commune de Figeac le dimanche 14 mars de 9 h. 30 à 11 h. 30 dans le verger de M. Ribeyrols.

Tous les propriétaires de vergers, les jeunes agriculteurs sont invités à y assister.

Electricité. — Les habitants de l'avenue de Montauban avaient demandé le prolongement de la ligne de basse tension de l'abattoir à la propriété Bedou, route de Bédou. M. le Directeur de la Société la Vieille Montagne vient de faire connaître qu'après examen sur place de la question et étant donné la pénurie de matériel et les règlements actuellement en vigueur il ne lui est pas possible de donner suite pour le moment à cette demande. Cette question pourra être examinée à nouveau dès que les circonstances le permettront.

Décès de M. Gabriel Delbos. — Nous apprenons avec beaucoup de regret la mort de M. Gabriel Delbos, ancien ingénieur chef de service à la S.N.C.F., chevalier de la Légion d'honneur. M. Delbos avait été appelé, il y a un an environ, au poste de premier adjoint au maire de Figeac. L'ex-ingénieur des chemins de fer mit tout de suite au service de la commune de Figeac ses connaissances techniques, son activité, et les vastes ressources de sa vive intelligence. Il ne faisait ainsi que continuer officiellement, mais sur un champ plus étendu, une œuvre sociale et humanitaire qu'il avait entreprise à titre bénévole dès la déclaration de la guerre.

Son dévouement n'avait pas de bornes ; les fatigues provoquées par son labeur de tous les jours ont eu une répercussion profonde sur son état de santé. Nous prions Mme Gabriel Delbos et toute la famille en deuil de bien vouloir agréer nos très vives condoléances.

Obsèques. — Les obsèques de Mme Lascol, quai du Maréchal-Joffre à Figeac, ont eu lieu mercredi matin à 8 h. 15. Mme Lascol était la mère de Mlle Lascol, secrétaire en chef à la sous-préfecture de Figeac.

La cérémonie fut suivie par un grand nombre de personnalités figeacoises, parmi lesquelles nous avons remarqué M. Albert, sous-préfet ; M. Perrot, capitaine de gendarmerie ; M. Gratacap, ancien conseiller général, maire de Montredon ; M. Pierre Baudry, etc., le personnel de la sous-préfecture, les représentants de la municipalité et de toutes les administrations de la ville. A ce groupe d'officiels s'étaient joints les nombreux amis de Mlle Lascol. Nous prions Mlle Lascol de bien vouloir agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Manifestation de la Milice Française. — Une réunion publique, organisée par la Milice Française, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Figeac, aura lieu au cinéma Vox (salle basse) de Figeac le dimanche 14 mars à 17 heures. Au cours de cette réunion, la position de la Milice, face au Bolchevisme, sera définie et précisée. Tous les Français qui désirent se documenter sur la Milice et sur la menace communiste sont invités à assister à cette réunion. Entrée libre.

### Mayrinac-Lentour

Tombé d'un arbre. — M. Jean Thamié, du moulin de Vergnolet, étant occupé à émonder des arbres sur le bord du ruisseau, fit une chute d'une hauteur de plusieurs mètres, l'accident serait dû à ce qu'une branche se serait cassée sous les pieds de M. Thamié.

Le docteur, appelé aussitôt, a constaté des contusions intérieures sans trop de gravité. Nos vœux de prompt rétablissement.

### Saint-Céré

Manifestation de la Milice Française. — Une réunion publique, organisée par la Milice Française, sous la présidence de M. le Maire de Saint-Céré, aura lieu au cinéma Rex à Saint-Céré le samedi 13 mars à 21 heures. Au cours de cette réunion, la position de la Milice, face au Bolchevisme, sera définie et précisée. Tous les Français qui désirent se documenter sur la Milice et sur la menace communiste sont invités à assister à cette réunion. Entrée libre.

### Saint-Michel-Loubéjou

Brillant succès. — M. Robert Trieu, pharmacien à Meyssac (Corrèze), fils de nos anciens instituteurs, vient de soutenir devant la Faculté de Strasbourg sa thèse de doctorat en pharmacie sur le thème suivant : « Contribution à l'étude géologique, biologique et bactériologique du gouffre de Padirac ».

Ce copieux travail et le brillant exposé qu'il a fait devant le jury de thèse lui ont valu d'être reçu docteur en pharmacie avec la mention « très bien, félicitations et éloges ». Nous sommes heureux de féliciter nous-mêmes le nouveau docteur pour un si brillant succès.

### Rueyres

Retour de prisonnier. — Notre compatriote Théodore Ayrols, du village de Lasbordes, prisonnier en Allemagne, est rentré dans sa famille. Nous lui adressons avec plaisir nos meilleurs souhaits de bienvenue.

## GOURDON

### Dégagnac

Mariages. — On nous annonce le mariage de notre estimé compatriote, M. Jean-René Gineste, avec Mlle Idette Rigal, s.p., domiciliée à Parnac, et celui de M. Adrien Malvy, cultivateur, domicilié à Poudens, commune de Dégagnac, avec notre charmante et gracieuse compatriote, Mlle Germaine Mercadié, s.p., domiciliée à Caroulière, commune de Dégagnac. Nous adressons aux futurs époux tous nos vœux de bonheur et aux familles que ces unions rapprochent tous nos compliments.

### Gramat

Mariage. — Nous apprenons le mariage de Mlle Lavyssière, couturière à Gramat, avec M. Michel Bergougnoux, domicilié au Ségala. Meilleurs vœux.

### Martel

Décès de Monique Plazanet, 3 mois, rue de Souillac ; de Mme Fabre Catherine, 68 ans, et de Mme Veuve Bevsère, née Ayzac Anne, 82 ans, à Gluges, Cne de Martel. Nos condoléances.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Charles Nouaillat, licencié en droit, vient d'être nommé chargé de mission à la Préfecture régionale de Toulouse. Nos sincères félicitations.

### Souillac

Cinéma Vox. — Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14, soirée 21 h. Dimanche matinée à 15 h. Fernand dans : « L'Acrobate », avec Jean Tissier et Charles Deschamps, avec un bon complément et France Actualités.

Rapatrié d'Allemagne. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Paul Couderc, fils de M. Couderc, propriétaire de l'Hôtel Moderne, vient d'être rapatrié comme malade. Nous espérons que les bons soins dont il sera l'objet de la part de ses parents le remettront vite sur pied. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette, leur troisième enfant, chez les époux Baillet, fabricant de couronnes place de l'Eglise. Meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux heureux parents.

### AVIS DE DECES

Mlle Adeline VICAN ; Mme Vve Jean PARAZINES et ses enfants ; Mme Vve BELMONT, née VICAN ; Mme et M. Jean VICAN, carrossier, et leurs enfants ; M. Michel BARRIETIS et ses enfants ; les familles PARAZINES, BARRIETIS, ANDRIEU, CONQUET, SANCHEZ et tous les autres parents vont part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Baptiste BOURRIÈRES et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 11 mars 1943 à 9 h. 30 en l'Eglise Notre-Dame, Saint-Georges. Réunion maison mortuaire à 9 h. 15, 2, Place de la Merci.

### REMERCIEMENTS

et  
AVIS DE NEUVAIN

Mme M. BOURRIÈRES et leurs enfants ; Mme M. ROBERT et leur fille à Guéret remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Germain FLOTES  
retraité de la S.N.C.F.

Une messe de neuvaine sera célébrée à la Cathédrale le 17 mars, à 7 heures 1/2.

### Ne marchandons pas l'aide à notre intestin

Notre médecin vous le dira : l'intestin doit chaque jour débarrasser l'organisme des déchets de la digestion. S'il accomplit mal cette tâche, vous devez l'aider. Un moyen bien simple consiste à prendre après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyflor, qui assure le bon fonctionnement du foie, des reins, de l'intestin. Vichyflor, 10 fr. 20 la boîte, ttes phies.

Imp. COUESLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.O. 3383. — 9-3-43.

## PETITES ANNONCES

J'ACHÈTE au plus haut cours toutes SAUVAGINES RENARDS, PUTOIS, FOULES. Ecrite PIGOT, 6, Rue Masséna, NICE.

300 fr. récompense à qui procurera pour le 15 mars un APPARTEMENT ou pavillon meublé de 3 ou 4 pièces, propre et clair. Ecrite sous pli affranchi Bureau du Journal qui transmettra.

Cherche APPARTEMENT trois pièces meublées. S'adresser au Bureau du Journal.

Il a été perdu une petite POULE JAUNE. Prière à la personne qui l'aurait retrouvée la rapporter 18, rue Wilson.

CUISINIÈRE sérieuse demandée pour Cahors. S'adresser Bureau du Journal (Visa N° 112).

Cherche SECRETAIRE STENO-DACTYLO, 1.300 à 1.400. Administration, Travail fixe. Se présenter, Cahors, 18, avenue de Toulouse (Visa N° 118).

Il a été perdu dimanche une MONTRE EN OR (souvenir de famille). La rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

JEUNE FILLE sérieuse, sans famille, bonnes références, cherche chambre garnie à louer. Pressé. S'adresser au Bureau du Journal.

BONS OUVRIERS MENUISIERS sont demandés chez Ganil Georges à Tour-de-Faure (Lot). Bonnes références, nationalité française. Ecrite ou se présenter.

Demande FEMME DE MENAGE sept heures par jour. Références exigées. S'adresser Bureau du Journal (Visa N° 122).

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

Par arrêt contradictoire et définitif signifié à personne le 18 janvier 1943, rendu le 3 décembre 1942, la Cour d'Appel d'AGEN, Chambre Correctionnelle, a condamné les nommés :

1° GIRMA Célestin, âgé de 54 ans, propriétaire à Granjols, commune de Lhospitalet (Lot), né à Lhospitalet le 22 novembre 1888 ;

2° CHANTREAU François-Eugène, âgé de 48 ans, retraité de la S.N.C.F., demeurant aux Sept-Ponts, commune de Montat (Lot), né le 8 novembre 1894 à Savenay (Loire-Inférieure) ;

3° BERENGOLD Daniel, âgé de 40 ans, ouvrier fourreur à Cahors, né le 28 novembre 1902 à Varsovie (Pologne) ;

4° ANDRIEU Mathilde, épouse ALBERT, âgée de 36 ans, marchande de chaussures à Cahors, née le 20 avril 1906 à St-Lys (Hte-Garonne) ;

5° FOURASTIER Marguerite-Adele, épouse GOUHAUX, âgée de 40 ans, restauratrice à Cahors, née le 26 janvier 1903 à Cahors (Lot) ;

6° OURCIVAL Léa-Marie, épouse THIBAUT, âgée de 48 ans, restauratrice au Montat (Lot), née le 19 octobre 1894 à Puy-l'Arroque (Tarn-et-Garonne), à la peine de :

1° GIRMA Célestin, à TROIS MILLE FRANCS d'amende ;

2° CHANTREAU François, BERENGOLD Daniel, ANDRIEU Mathilde, épouse ALBERT, chacun à QUATRE CENTS FRANCS d'amende (400 fr.) ;

3° FOURASTIER Marguerite, épouse GOUHAUX et OURCIVAL Léa-Marie, épouse THIBAUT, chacune à SIX CENTS FRANCS d'amende (600 fr.) ;

et a dit que la présente décision sera insérée par extrait, aux frais des condamnés, dans les journaux « Le Courrier du Centre » et « Le Journal du Lot », édition du Lot, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser 250 francs, pour délits de vente et achat au-dessus de la taxe et sans tickets et abattage clandestin, commis courant 1941.

Pour extrait certifié conforme délivré à la requête de M. le Procureur Général, Le Greffier, Illisible.

Vu : P. le Procureur général, Illisible.

Les intestins à retardement

Quand l'intestin retient plus de vingt-quatre heures les déchets alimentaires, ceux-ci fermentent, produisent des gaz et empoisonnent le sang. Votre intestin se videra régulièrement chaque jour, si vous prenez le soir un comprimé Vichyflor. Ni fatigue, ni coliques. 8 fr. 20, Ttes Phies.

## UN MARI POUR LA FRIME

par WILLIAMSON  
ADAPTATION DE LOUIS D'ARVER

— Cet homme, ce Garth est au salon, dit-elle à voix basse. Quelle heure pour une conversation ? Désirez-vous le voir ?  
— Je l'ai fait appeler. Ne vous l'a-t-il pas dit ? ou bien ne lui avez-vous pas parlé ?  
— Je lui ai parlé, mais il ne m'a pas dit que vous l'aviez appelé. Quand je suis entrée au salon il causait avec miss Mark. Je n'ai jamais eu plus grande surprise de ma vie !  
— Je ne vois pas pourquoi. Vous savez parfaitement bien que je vais l'épouser, riposta tranquillement Maryse. Oh ! Céline, vous m'avez entré une épingle dans la tête ! A propos, quel que vous nous entendiez dire, ne répétez rien...  
— Naturellement, mademoiselle, promit Céline qui parlait parfaitement l'anglais, bien que les deux dames tinsent à ce qu'elle parlât français et qu'on sût bien qu'elle était une femme de chambre française !  
— C'est vraiment vrai que mademoiselle va épouser ce monsieur américain ? ne put-elle se tenir de demander.  
— C'est vraiment vrai, répéta sèchement Maryse.  
— Cela ne se fera pas tout de suite cependant, s'empressa d'ajouter madame mère.  
— Maryse ne dit rien. Elle s'était demandé si elle devait ou non confier à sa mère ce qu'elle allait faire et voir ce que celle-ci en penserait.  
— Mais, après réflexion, elle décida de ne rien dire. Elle savait, sans le demander, ce que sa mère pouvait penser. Changez chose qu'elle dirait serait inspirée par son désir de seconder Tony. Elle était obsédée et grisée par la surprenante et majestueuse gloire du comte de Severance, bientôt milliardaire !  
— La nouvelle de ce mariage improvisé lui serait dite au dernier moment, quand toutes choses seraient décidées et fixées irrévocablement.  
— Pendant ce temps, Zélie échangeait quel-

ques mots avec Garth, non pas les mots qu'elle aurait voulu personnellement dire, mais ceux qu'elle pouvait oser.  
— John Garth, murmura-t-elle, miss Dorel m'a dit juste à l'instant que vous alliez l'épouser. Elle ne plaisantait pas ?  
— J'espère que non, dit Garth avec assurance, parce que je couperais cela tout de suite si je pensais que c'est un jeu.  
— Ecoutez, John, dit Zélie hâtivement. Nous sommes camarades, nous l'avons été depuis toujours, je crois. Je veux que vous soyez heureux. Je ferais beaucoup pour cela. Aussi, vous devez me pardonner si je vous dis... Savez-vous ce que vous faites ? Pouvez-vous être heureux ? Cette jeune fille — je veux dire miss Dorel — ne vous aime pas plus qu'elle ne m'aime. Et ce n'est pas beaucoup dire !  
— Je l'aime, dit Garth, je ne me soucie pas un atome si je serai heureux ou malheureux.  
— En ce cas, je n'ai plus rien à dire. Naturellement, je suppose que vous savez vos propres affaires. Cependant... je ne peux pas m'empêcher de sentir qu'il y a quelque chose de pas clair... quelque sorte de mystère. Ne vous laissez pas tromper.  
— Je ne serai pas trompé. Je sais ce que je dois savoir.  
— J'espère qu'il en sera ainsi. Mais... oh ! pardonnez-moi... c'est lord... c'est lord Severance qu'elle aime.  
— Alors, le plus tôt elle cessera de l'aimer et mieux ce sera.  
— Je ne voudrais pas que vous pensiez que je suis indiscret, mais... souvenez-vous que nous sommes de vieux amis. Souvenez-vous que votre mère m'a dit d'être votre amie, John ! Ces deux dames Dorel pensent que Severance est un homme parfait, idéal ! Elles vous regardent, vous, comme... je ne peux pas dire ça...  
— Vous n'avez pas besoin de le dire, assura sèchement Garth. Je suis un manant, un rustre, un butor.  
— Les sottises ! Je les hais toutes deux !

murmura Zélie. Elles ne sont pas dignes de noircir vos bottes.  
— Je les porte plutôt marron, dit Garth jovial.  
— Vous avez raison de vous moquer de moi. Je ne veux plus rien dire. Vous devez suivre votre idée, j'espère avec tout mon cœur — Zélie trembla un peu — que vous ne le regretterez jamais. Mais laissez-moi encore vous demander une chose : quoi qu'elles fassent, ne leur donnez pas l'occasion de vous mépriser. Je veux dire pour les petites choses. Elles ne le peuvent pas pour les grandes ! Mais j'ai vu la manière dont elles regardaient votre costume des dimanches. Je leur aurais jeté quelque chose à la tête. Pour ces dames, Severance, le beau snob grec, comme on dit, est l'incarnation de toutes les distinctions et de toutes les élégances. Mais c'est vrai que vos habits n'étaient pas bien. Ils ne vous avançaient pas. Vous étiez vraiment « endimanché ». Et vos gants et vos souliers ! Juste de la plus mauvaise couleur ! Pour l'amour du ciel, ne perdez pas une minute, allez chez un bon tailleur, si vous ne voulez pas que toute votre vie soit un enfer ! La toilette compte tellement pour elles !  
— Garth rit, un rire dur un peu spasmodique et, à cet instant, Maryse entra.

elle tendit sa main. Garth la prit et, à ce moment, il ne trouvait pas cela étonnant. Zélie, qui s'était levée à l'entrée de Garth, commença à mettre sa toque, mais Maryse se tourna vers elle :  
— Je vous ai mise dans le secret, miss Mark et, peut-être, nous aurons besoin de votre aide pour une chose ou une autre. Je ne veux pas recourir à ma mère jusqu'à ce que toutes choses soient arrangées. Zélie doucement refra sa toque. Elle reprit sa place devant la machine à écrire, tournant le dos aux deux fiancés. Elle pouvait toutefois, si elle levait les yeux, les voir dans le miroir placé en face d'elle. Elle essaya loyalement tout d'abord de ne pas les regarder, mais elle ne put longtemps résister à la tentation. Le regard fixé sur le visage de Garth était très dur, pire que l'épingle à chapeau que Céline avait, l'instant d'avant, enfoncé par mégarde dans sa tête. Oh ! combien ridicule la manière dont quelques hommes aiment les pires jeunes filles !  
— J'ai pensé cette nuit, commença Maryse vivement, d'un ton de bonne humeur, que ce serait amusant pour nous — puis-que nous allons nous marier — de nous marier tout de suite et de faire ainsi une surprise à tous ceux que nous connaissons... Qu'en pensez-vous ?  
— Garth ne s'attendait pas à ça. En fait, quand il avait été appelé à cette heure matinale, il s'attendait à entendre que la jeune fille avait changé d'idée. C'était facile pour elle de demander ce qu'il en pensait, sachant qu'il pouvait dire seulement des lieux communs devant la dactylo et il pensait que Zélie avait été invitée à rester dans le salon précisément pour cette raison.  
— Je dis, Grand Dieu !  
— Il se leva. Le souvenir des conseils de Zélie et ses pensées personnelles se confondaient et aboutissaient au même point : elles vous méprisent, ce sont des pestes...  
(à suivre.)